

Nombre de Membre		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14



Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 20 mai 2021

Date de la convocation
14.05.2021

Date d'affichage
14.05.2021

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai à 20 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

**Présents :** M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLÉRENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lissette, Mme BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme REVEL Béatrice, M. POLONIA Alexi, Mme PEREIRA Jocelyne, Mme LENOIR-DENARIE Karine

**Excusé :**

M. SÉRAPHIN Gilles qui donne pouvoir à M CLERENTIN Raphaël

A été nommé secrétaire de séance : M BOUVET Jérémie

**Délibération n° 2021.48**

Objet de la délibération

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL-  
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 08 AVRIL 2021

Il est rappelé au conseil municipal que lors de sa séance du 8 avril 2021, le compte administratif du budget principal de l'exercice 2020 a été présenté et approuvé par l'assemblée. Toutefois, ce vote étant intervenu à partir d'un compte de gestion 2020 non signé par M. le Directeur des Finances Publiques, et que l'approbation préalable de ce document est nécessaire au vote du CA 2020, il y a lieu de le soumettre de nouveau au vote du conseil municipal pour approbation.

Après exposé et débat, M le Maire ayant quitté la salle du conseil au moment du vote, M. Raphaël CLERENTIN ayant été désigné pour prendre la présidence de la séance,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal présentant les résultats ci-dessous :

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	2 133 351,69	2 914 890,52	781 538,83

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	1 367 199,07	1 347 883,13	-19 315,94
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 166 985,82	1 166 985,82
	Report en section d'investissement (001)		657 366,49	657 366,49
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>3 500 550,76</b>	<b>6 087 125,96</b>	<b>2 586 575,20</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	310 828,44	48 697,00	-262 131,44
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>310 828,44</b>	<b>48 697,00</b>	<b>-262 131,44</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 133 351,69	4 081 876,34	1 948 524,65
	Section d'investissement	1 678 027,51	2 053 946,62	375 919,11
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>3 811 379,20</b>	<b>6 135 822,96</b>	<b>2 324 443,76</b>

**VOTE DE L'ASSEMBLEE : ADOPTE A L'UNANIMITE**


  
 Le 1<sup>er</sup> Adjoint
   

  
 Raphaël CLERENTIN

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Affichée le : 07/10/2021

Transmise en Sous-Préfecture le :